




Rapport annuel

2017



**Arbeiterforälle** Suisse alémanique

**Klöpfer** Bâle

**Arbeiterkotelett** Suisse alémanique

**Cervelas** Romandie

**Stumpen** Saint-Gall

**Cervela** Suisse alémanique

**Lüganich** Tessin

**Zervela** Berne

# ORIGINE

Notre coopérative a été créée comme organisation d'entraide des maîtres bouchers. Bien que nous nous soyons élargis à d'autres branches de métiers au fil des ans, le secteur de la boucherie fait toujours partie de notre ADN. À ce titre, nous mettons nos compétences à votre service, en votre qualité de membres et assurés, nous évaluons avec précision les avantages pour vous et nous vous proposons des solutions efficaces à des prix équitables.

## Chiffres clés en bref

	2017	2016	2015
Primes brutes encaissées à risque propre	CHF 36 237 790	CHF 35 399 066	34 592 339
Paiements bruts pour sinistres à risque propre	CHF 23 921 639	CHF 23 716 400	25 065 859
Provisions techniques	CHF 153 930 565	CHF 148 422 195	148 197 706
Cost Ratio (taux des frais administratifs)	% 18,7	% 17,1	16,7
Loss Ratio (taux de sinistres)	% 72,1	% 69,5	75,4
Ratio combiné (somme des taux de frais et de sinistres)	% 90,8	% 86,6	92,1
Performance des titres (selon la valeur du marché)	% 3,1	% 1,0	1,6
Rendement immobilier net (ROI)	% 6,0	% 5,9	6,6
Rendement consolidé (titres/biens immobiliers)	% 3,8	% 2,2	2,6
Ristournes aux membres	CHF <sup>1)</sup> 3 000 000	CHF 3 650 000	3 500 000
Fonds propres	CHF <sup>1)</sup> 12 220 115	CHF 12 210 053	12 203 420

<sup>1)</sup> Sous réserve de l'approbation des comptes par l'assemblée générale

## Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2017	2016	2015
Produit net de l'assurance accidents	3 685	5 474	3 234
Produit net de l'assurance choses	1 241	1 931	888
Produit net de l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie	701	-360	314
<b>Produit total des activités d'assurance</b>	<b>5 627</b>	<b>7 045</b>	<b>4 436</b>
Produit des activités d'agence/de courtage	1 070	1 122	1 187
Total des autres produits	8 312	5 629	4 930
<b>Produit total</b>	<b>15 009</b>	<b>13 796</b>	<b>10 553</b>
Total des autres charges	-11 999	-10 139	-7 046
<b>Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>3 010</b>	<b>3 657</b>	<b>3 507</b>
Ristournes aux membres	-3 000	-3 650	-3 500
<b>Résultat porté au bilan</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>7</b>

## Sommaire

2	Description du concept graphique	1
3	Préambule	
5	Organes dirigeants et organisation	
6	Conseil d'administration	
7	Comité de direction	
10	Gestion du risque	
11	Ristournes	
14	Situation financière	
16	Proposition à l'assemblée générale et remarques finales	
17	Compte de résultat d'exploitation	
20	Bilan	
22	Compte de résultat	
23	Compte des flux de trésorerie	
26	Annexe	
34	Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan	
35	Rapport de l'organe de révision	

## **Parce que les valeurs nous rendent précieux**

Tel un arbre, nos racines plongent profondément dans le sol de votre région et nos ramifications s'étendent sur une grande diversité de secteurs. Le présent rapport annuel reflète bien cette diversité culturelle, linguistique et thématique. À travers lui, nous vous témoignons notre respect, à vous en tant que clients, comme nous témoignons notre respect à votre région, qui est aussi notre terroir, et à votre métier, qui est aussi notre vocation. Sur les pages de photos de ce rapport annuel, vous retrouverez les valeurs qui nous tiennent à cœur et qui nous unissent. Nous vous souhaitons une lecture stimulante.

Préambule

# Des valeurs à forte valeur ajoutée

Notre coopérative existe en tant que telle depuis 1902. De cette date à nos jours, notre chemin a été jalonné de nombreuses étapes majeures, de décisions courageuses et de témoignages d'une solidarité ininterrompue avec vous, en votre qualité d'assurés et de membres.

Ueli Gerber, président du conseil d'administration, et Heinz Grieder, directeur, évoquent ce qui anime l'Assurance des métiers Suisse (AMS) et la maintient en phase avec le changement.



Ueli Gerber, Président du conseil d'administration

## Quelles sont à vos yeux les valeurs fondamentales de l'AMS? Que signifient-elles concrètement?

*Ueli Gerber:* Notre entreprise a été fondée sous l'appellation Coopérative des Assurances-Bouchers («Metzger-Unfall» en allemand) en 1902, c'est-à-dire avant la Suva. À cette époque, aucune compagnie d'assurance établie ne voulait assurer les bouchers parce que les risques étaient élevés. En d'autres termes, nous sommes une organisation d'entraide professionnelle et, à ce titre, organisée en coopérative. L'idée de base de la coopération constitue l'une de nos valeurs fondamentales. Elle reflète le fait que nous nous défendons solidairement en toutes circonstances, que nous traitons tous les assurés sur un pied d'égalité et que nous donnons la parole à chacun.

*Heinz Grieder:* En tant que coopérative, nous poursuivons un but certes lucratif, orienté vers le profit, mais pas à n'importe quel prix. Nous permettons à nos assurés de prendre part aux profits au travers de notre système de ristournes annuelles. Une autre valeur me semble importante, surtout en ces temps de mondialisation et de numérisation: nous assurons principalement des entreprises artisanales dans une sélection de branches. Depuis les années 1990, nous privilégions certains secteurs et, par conséquent, des groupes cibles spécifiques. Nous offrons à ces derniers un suivi personnel et une qualité de service supérieure à la moyenne. Cela signifie que nous ne sommes pas une assurance toutes branches et que nous ne pouvons pas être comparés à de telles assurances.

3

## Pourquoi l'AMS existe-t-elle depuis 1902?

*Ueli Gerber:* Depuis toujours, notre maître-mot est la solidarité. Le conseiller fédéral Hans Hürlimann et le chef du Département fédéral de l'intérieur ont ancré la Coopérative des Assurances-Bouchers dans l'article 66, paragraphe 3, de la loi sur l'assurance accidents. En vertu de cette disposition, il appartient au Conseil fédéral de désigner les entreprises qu'il entend exclure du champ d'activité de la Suva, dans la mesure où elles appartiennent à une compagnie privée d'assurance accidents d'une association professionnelle. Avec cet «article Metzger», le Conseil fédéral a protégé les moyens d'existence de notre institution.

*Heinz Grieder:* Nous formons une solide communauté depuis le début de notre existence et, en dépit de la concurrence féroce, nous continuons à unir nos forces. Du conseil d'administration à chaque collaborateur individuel, en passant par la direction et l'encadrement, nous plaçons la solidarité au-dessus de la maximisation des salaires et des profits.

## L'AMS se considère comme un expert de la branche. Dans quelle mesure?

*Heinz Grieder:* Nous nous concentrons délibérément sur l'accompagnement des groupes de clients de l'artisanat et poursuivons auprès de ces derniers un travail intensif de prévention. Nous affinons ainsi automatiquement nos connaissances sectorielles. Cela concerne également les évolutions au sein même du secteur de l'assurance, par exemple en cas d'évolution négative de la sinistralité, en termes de fréquence et de montants, comme c'est actuellement le cas pour l'assurance d'indemnités journalières en cas de maladie. Là aussi, nous examinons les causes en profondeur et mobilisons l'ensemble des connaissances de notre secteur pour dégager de nouvelles solutions.

Suite ►

4 *Ueli Gerber:* Au fond de nous, nous sommes profondément liés à la boucherie. Après tout, ce secteur représente aujourd'hui encore 80% des clients de notre association. Les chiffres de la masse salariale dans ce secteur sont particulièrement constants.

#### **En quoi l'AMS est-elle un acteur à part?**

*Ueli Gerber:* Nous offrons des produits adaptés aux besoins des PME. Notre assurance contre les épidémies, par exemple, est unique sous cette forme. Nous offrons avant tout un conseil personnalisé et un règlement rapide et efficace des sinistres.

*Heinz Grieder:* D'une part, nous acquérons des groupes de clients dont nous avons une connaissance fine, comme la boucheriecharcuterie, la branche alimentaire ou l'artisanat. D'autre part, nous nous concentrons sur l'assurance de personnes et l'assurance non-vie, bien que vous puissiez tout assurer de nos jours. Cette volonté d'investir des niches fait de nous un acteur à part.

#### **Comment l'AMS relève-t-elle les défis de la numérisation?**

*Heinz Grieder:* La numérisation est, dit-on, une question de définition. Pour moi, cela signifie qu'une entreprise doit orienter ses processus de travail en fonction des évolutions sociétales et économiques. Autrement dit: agir au lieu de réagir et être capable de prendre des décisions à tout moment. Pour ce faire, nous avons besoin d'un paysage informatique évolutif. Un point encore plus important: nous avons besoin de collaborateurs qui perçoivent le changement comme une opportunité, qui s'identifient au secteur suisse des assurances et qui prennent plaisir à travailler chez nous.

#### **Quel regard portez-vous sur l'exercice 2017?**

*Ueli Gerber:* Nous pouvons nous enorgueillir d'une excellente année, car nous avons enregistré le meilleur résultat depuis de nombreuses années en dépit d'un volume élevé de paiements pour sinistres, en particulier dans le domaine des accidents du travail. Cela nous permet de constituer des réserves et de compenser les baisses imminentes des taux d'intérêt sur les pensions à moyen terme. De plus, nous poursuivons une politique d'investissement prudente et sans prise de risques significatifs. Par exemple, nous reversons aux membres des coopératives des remboursements généreux à hauteur de 3 millions de francs.

*Heinz Grieder:* L'année sous revue en 2017 a en effet été riche en bonnes nouvelles, notamment en ce qui concerne le résultat actuariel. Nous avons pleinement atteint, voire dépassé nos objectifs de bénéfices. En tant qu'assureur, nous sommes corsetés dans un cadre réglementaire strict qui limite notre champ d'action entre-



Heinz Grieder, Directeur

preneurial. Tel que mentionné ci-dessus, notre business model est axé sur la durabilité et non sur la maximisation des profits. Notre principal objectif est d'atteindre un ratio combiné (primes, déduction faite des paiements au titre des sinistres/provisions et charges) inférieur à 95%. Les sommes restantes sont restituées à nos clients sous forme de ristournes, en tenant compte, bien entendu, des charges de sinistres individuelles.

#### **Comment voyez-vous l'AMS dans dix ans?**

*Ueli Gerber:* Nous allons poursuivre notre orientation client tout en restant dynamiques et flexibles, et nous allons continuer à proposer des conseils personnalisés et professionnels. Nous conserverons la forme juridique de la coopérative et, par conséquent, le principe de la coopérative qui veut que chaque assuré soit copropriétaire de notre société. Enfin, nous allons avancer au rythme de l'ère numérique.

*Heinz Grieder:* J'ai confiance dans le développement actuel de l'AMS. Ceci pour diverses raisons. Notre conseil d'administration a su lire les signes des temps et mis en place des mesures perspicaces à long terme. Dans le domaine opérationnel, nous avons mis en route un changement de notre culture d'entreprise. À cet égard, divers processus prennent une direction prometteuse. Nous nous attaquons proactivement à la question de la numérisation, avec toutes les conséquences que cela implique. Enfin, la plupart de nos collaboratrices et collaborateurs ont une attitude positive face aux défis qui nous attendent.

# Entre des mains expertes

La coopérative d'assurances connue sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers a vu le jour en 1902. Dans le cadre de son activité quotidienne, la coopérative utilise les marques Assurance des métiers Suisse (AMS) et Services de courtage.

## Structure du capital et de la coopérative

L'AMS est une coopérative sans capital social. Le capital minimum existant et les réserves correspondantes ont été accumulés successivement depuis la création de l'entreprise à partir des excédents non distribués. Le capital minimum et les réserves répondent aux exigences réglementaires.

L'AMS est une coopérative indépendante au sens du Code des obligations suisse.

Les droits coopératifs sont acquis lors de la souscription de polices d'assurance auprès de l'AMS.

## Gouvernance d'entreprise

En 2014, economiesuisse a adopté la directive révisée «Code suisse de bonnes pratiques pour le gouvernement d'entreprise». Les informations suivantes sont basées sur ces lignes directrices, mais sont adaptées à une petite entreprise non cotée. Ces informations ont été compilées le 31 décembre 2017.

## Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration sont élus tous les ans par l'assemblée générale, avec possibilité de réélection. Sa composition est détaillée dans le rapport annuel. Le conseil d'administration est composé de membres non exécutifs qui n'exercent aucune fonction de direction opérationnelle au sein de l'AMS. Il siège toujours en comité plénier et ne dispose pas de commissions.

L'organisation et les fonctions du conseil d'administration sont décrites en détail dans les statuts (version du 5 mai 2010, consultable sur [www.branchenversicherung.ch](http://www.branchenversicherung.ch)) ainsi que dans le règlement d'organisation.

Le conseil d'administration a tenu six réunions ordinaires et deux ateliers de stratégie au cours de l'année sous revue. Le directeur et la direction informent le conseil d'administration des affaires courantes et des événements importants lors de chaque réunion ordinaire.

Par ailleurs, un rapport écrit détaillé est remis chaque trimestre au conseil d'administration pour l'informer de la marche des affaires et de la situation financière de l'entreprise.

## Direction

Le règlement d'organisation de l'AMS prévoit une délégation de la compétence de conduite opérationnelle à la direction. Le comité de direction est présidé par le directeur. Le conseil d'administration est responsable de la nomination et de la révocation du directeur et des membres de la direction. La direction réunit les responsables des départements Ventes/Services, Assurances, Sinistres et Finances.

La direction se charge des affaires courantes de manière autonome, dans le cadre de la stratégie commerciale édictée par le conseil d'administration, du budget et des objectifs de l'entreprise.

## Rémunération des membres des organes dirigeants

Les rémunérations des membres du conseil d'administration et de la direction sont déterminées par le conseil d'administration. Elles se réfèrent aux rémunérations versées dans des entreprises et à des fonctions comparables.

## Organe de révision et actuaire

L'organe de révision d'Assurance des métiers Suisse est Ernst & Young AG, Zurich. Le conseil d'administration estime qu'Ernst & Young AG exerce ses fonctions de révision de manière totalement indépendante. L'organe de révision est élu chaque année par l'assemblée générale. L'AMS est dispensée de l'obligation de désigner un auditeur interne.

La fonction d'actuaire responsable est assurée par Hans-Jürgen Wolter, c-alm AG, Saint-Gall.

## Conseil d'administration

6



De g. à d.: Bruno de Gennaro, Rolf Büttiker, Ueli Gerber, Walti Reif, Markus Zimmermann, Martin Schwander.

---

### Président

**Ueli Gerber**, Villeneuve  
Entrée en fonction: 1992  
Élu président: 2002  
Prochaine élection en 2018

### Vice-président

**Walti Reif**, Effretikon  
Entrée en fonction: 1998  
Élu vice-président: 2002  
Prochaine élection en 2018

---

### Membres

**Martin Schwander**, Riggisberg  
Entrée en fonction: 1998  
Prochaine élection en 2018

**Markus Zimmermann**, Ehrendingen  
Entrée en fonction: 2006  
Prochaine élection en 2018

**Rolf Büttiker**, Wolfwil  
Entrée en fonction: 2007  
Prochaine élection en 2018

**Bruno de Gennaro**, Oberägeri  
Entrée en fonction: 2017  
Prochaine élection en 2018

## Comité de direction



De g. à d.: Bernard Hofstetter, Emil Zeller, Heinz Grieder, Heiner Huber, Daniel Stettler.

---

### Direction

**Heinz Grieder**, Wittnau

T 044 267 61 91

heinz.grieder@branchenversicherung.ch

---

### Ventes/Services

**Daniel Stettler**, Zurich

T 044 267 61 04

daniel.stettler@branchenversicherung.ch

### Assurances

**Emil Zeller**, Zurich

T 044 267 61 40

emil.zeller@branchenversicherung.ch

### Sinistres

**Bernard Hofstetter**, Horgen

T 044 267 61 42

bernard.hofstetter@branchenversicherung.ch

### Finances

**Heiner Huber**, Adlikon

T 044 267 61 69

heiner.huber@branchenversicherung.ch

# RIS TOUR NES

Année après année, vous participez directement à nos profits. Parce que, en tant que coopérative, nous ne travaillons pas d'abord pour notre propre porte-monnaie, mais pour le vôtre. Selon le produit d'assurance et le bilan des sinistres, jusqu'à 35% de vos versements de primes retournent dans votre porte-monnaie. Il s'agit là d'une valeur ajoutée qui échappe parfois au premier regard – mais qui a de quoi réjouir.

**Bummeli** Bâle-Campagne

**Böleli** Appenzell/Saint-Gall

**Zältli** Zurich

**Zuckerstei** Unterwald

**Bonggi** Valais/Sion

**Trops** Fribourg

**Bombo** Valais du sud

**Bööneli** Uri

**Chügeli** Schwyz/Schaffhouse

**Möckli** Pays de Glaris

**Zückerli** Sempach/Engadine

**Täfel** Berne

**Tröpsli** Lucerne

**Bombong** Goms

**Bonbon** Romandie

**Caramèla** Tessin

# Une valeur sûre

10

## **Politique et stratégie de gestion des risques**

Le conseil d'administration estime, chaque année, les risques de l'entreprise dans le cadre d'une analyse systématique sur la base de laquelle des mesures de gestion des risques sont définies. Leur mise en œuvre fait l'objet d'une surveillance continue.

La stratégie de gestion des risques soutient la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise et la concrétisation de la politique de gestion des risques. Il s'agit essentiellement des catégories suivantes: risques stratégiques, risques actuariels, risques de placement et risques opérationnels.

## **Gouvernance et responsabilités**

Le conseil d'administration assume la responsabilité suprême en matière d'élaboration du système de gestion des risques et de la conformité à l'échelle du groupe, ainsi que du système de contrôle interne (SCI). Le directeur, assisté des membres de la direction, est responsable du respect et du développement des directives en matière de risque.

Pour l'exercice sous revue, le conseil d'administration a de nouveau procédé à cette évaluation. Il a réglementé et défini les risques à surveiller ainsi que les personnes chargées de cette surveillance. Le conseil d'administration s'implique résolument dans l'analyse des risques stratégiques. En liaison avec la direction, il s'assure que les risques opérationnels sont surveillés de manière appropriée et qu'ils font, si nécessaire, l'objet de rapports. Un aperçu systématique des risques clés et des mesures nécessaires a ainsi été créé pour l'exercice sous revue. Les mesures définies ont été intégrées aux listes des suspens du conseil d'administration et de la direction. L'état d'avancement de leur mise en œuvre est discuté lors des séances régulières des deux instances.

## **Gestion quantitative et qualitative des risques**

La gestion des risques comprend l'identification, l'évaluation et, à la suite de celles-ci, la surveillance et le contrôle des risques, ainsi que le reporting sur les risques. Les risques d'assurance, de marché et de crédit sont quantifiés sur la base des modèles du Test suisse de solvabilité (SST) développé par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA).

Dans le cadre de la gestion qualitative des risques, nous veillons à ce qu'il y ait des processus de gestion des risques appropriés contrôlés de manière centralisée pour toutes les catégories de risques qui appuient l'identification, l'évaluation, le suivi et la production de rapports systématiques.

## **Rapports**

La gestion des risques et de la conformité de l'AMS fournit un reporting intégré et actuel sur notre situation de risque. Les principaux rapports incluent le rapport SST, le SCI, l'Évaluation des risques et de la solvabilité (ORSA), le Business Continuity Management (BCM) et le rapport sur la situation financière («Public Disclosure»).

## Ristournes

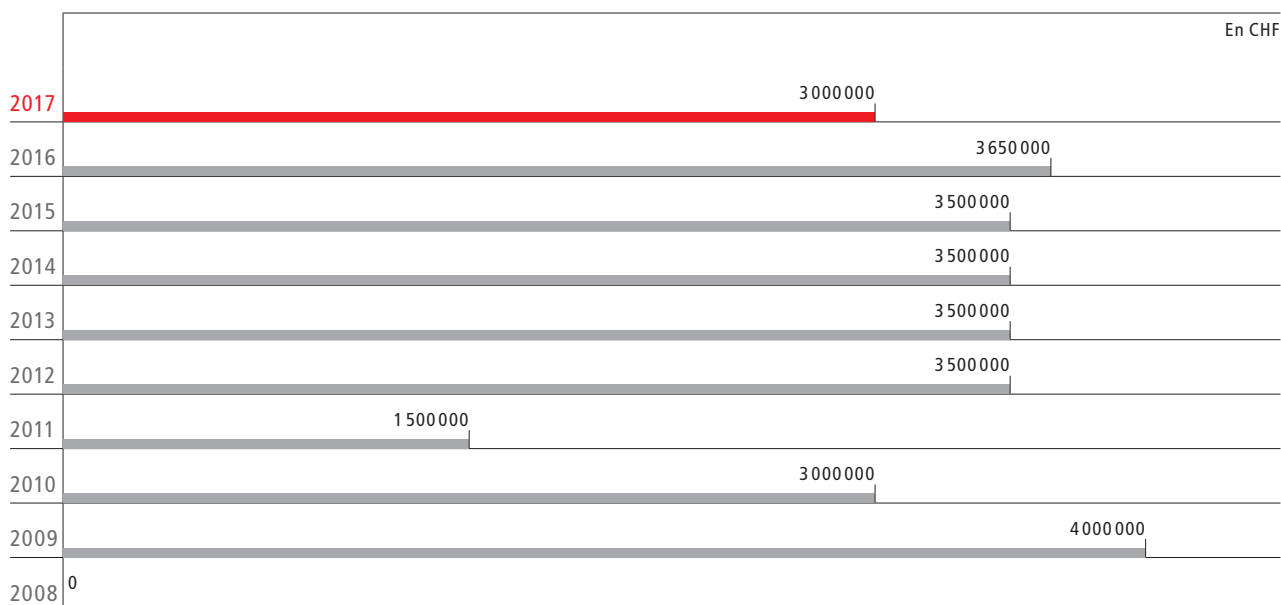
# À chacun sa part de succès

En tant que membre de notre coopérative, vous profitez de la bonne marche de nos affaires et ce, par le biais des ristournes. Celles-ci vous parviennent directement sous forme de paiements directs, en fonction du nombre de polices, du volume des primes et des charges pour sinistres. Au cours des dernières années, environ 2,8 millions de francs par an en moyenne ont été reversés à nos membres. Cela correspond à une proportion respectable de notre volume de primes.

C'est le résultat de l'exercice 2017 qui sert de base de calcul pour le montant total de la ristourne. Selon la devise «Chaque sinistre compte», les remboursements dépendent du résultat de vos contrats d'assurance (primes, déduction faite des paiements pour sinistres). En d'autres termes: plus vous maintenez votre taux de sinistralité à un faible niveau au travers de mesures préventives appropriées, meilleurs sont nos profits annuels communs – et donc les ristournes à votre profit.

11

## Ristournes versées depuis 2008



# ÉVOLU TION

L'évolution est l'une de nos constantes les plus importantes. Sans la volonté d'évoluer, nous n'aurions pas pu surmonter avec succès les 116 dernières années qui se sont écoulées depuis notre fondation. Qu'il s'agisse de mutations dans les branches et les secteurs, des avancées constantes du numérique ou des nouveaux acteurs du marché, nous évoluons en phase avec l'époque et saisissons les opportunités qui surgissent. C'est pourquoi nous visons une croissance durable et rentable. Cela exige de la clairvoyance, un sens de la planification et une volonté d'auto-épanouissement.



**Fliggflouder** Appenzell  
**Flüggholtere** Obwald/Unterwald  
**Zwifalter** Schwyz  
**Bibeli** Disentis  
**Pffifolter** Berne  
**Toggeli** Oberland bernois  
**Summervogel** Zurich  
**Melvogel** Schaffhouse  
**Müllerfogel** Fribourg  
**Sunnevogel** Bienne-Seeland  
**Papillon** Romandie  
**Schmätterling** Thoue/Thuisis  
**Tripfolterli** Hinterhein  
**Farfala** Tessin

# Situation financière

Commentaires sur le bilan annuel et le compte de résultat (page 17)

## 14 Assurances accidents

Conformément au compte de résultat, le secteur d'activité Assurances accidents a réalisé un produit net de CHF 3 685 000 (2016: CHF 5 474 000).

Dans l'assurance accidents légale (LAA), les primes brutes encaissées ont augmenté globalement de 0,6%, soit CHF 135 000. Les paiements bruts au titre des sinistres, à CHF 416 000, accusent une hausse de 2,8% par rapport à l'exercice précédent. La charge des sinistres en compte propre a ainsi augmenté de 3,2 points pour s'établir à 90,3%. En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le résultat technique cumulé s'élève à CHF 1 567 000 (2016: CHF 2 124 000). Le total des affectations nécessaires aux provisions techniques s'établit à CHF 986 000 (2016: dissolution CHF 915 000). L'excédent dans l'activité LAA est ainsi tombé à CHF 581 000 (2016: CHF 3 039 000).

Les recettes de primes nettes dans l'assurance accidents de droit privé accusent globalement une baisse de 2,9% (CHF 154 000) par rapport à l'exercice précédent. Les paiements pour sinistres ont augmenté de 2,0%, à savoir de CHF 30 000. Le nombre de personnes assurées dans l'assurance accidents individuelle a une fois de plus sensiblement baissé. Les primes encaissées ont diminué en conséquence, à savoir de CHF 157 000. Des paiements pour sinistres inférieurs (CHF 80 000) et la dissolution de provisions à hauteur de CHF 216 000 (2016: constitution CHF 180 000) sont à l'origine d'une nette hausse du bénéfice pour ce produit par rapport à l'exercice précédent, à savoir de CHF 501 000 (2016: CHF 109 000). Dans l'assurance complémentaire LAA, nous avons enregistré CHF 45 000 de primes en moins. Les versements au titre des sinistres ont augmenté de CHF 30 000. Après la dissolution de provisions à hauteur de CHF 223 000 (2016: constitution CHF 153 000), l'excédent cumulé s'élève à plus de CHF 1 581 000 (2016: CHF 1 272 000). Dans l'assurance accidents privée, les charges de sinistres en compte propre sont en hausse, à 46,0% (2016: 45,6%). En tenant compte de la dissolution de provisions techniques – CHF 440 000 (2016: constitution CHF 333 000), l'excédent s'élève à CHF 2 082 000 (2016: CHF 1 382 000).

## Assurances choses

Selon le compte de résultat, les assurances choses ont réalisé un produit net de CHF 1 241 000 (2016: CHF 1 931 000).

Dans l'assurance choses, nous avons enregistré une augmentation des primes encaissées en compte propre de CHF 22 000, soit une hausse de 0,7% (2016: 1,3%); dans l'assurance épidémie, les recettes ont diminué de CHF 5 000 – l'augmentation brute cumulée des primes a ainsi atteint CHF 17 000. Si l'on tient compte des prestations de réassurance (CHF 279 000 / gros incendie de 2015), les paiements pour sinistres en compte propre ont reculé de CHF 269 000. La charge pour sinistres, en baisse, s'établit à 39,7% (2016: 48,8%). Le résultat technique s'élève à CHF 936 000 (2016: CHF 658 000). À la suite de la constitution des provisions nécessaires de CHF 394 000 (2016: dissolution CHF 577 000), l'excédent de l'activité assurances choses a reculé de CHF 692 000 pour s'établir à CHF 542 000.

## Assurance indemnités journalières de maladie

Selon le compte de résultat, nous avons enregistré au cours de l'exercice écoulé un produit net de CHF 701 000 (2016: perte CHF 360 000) dans l'assurance indemnités journalières de maladie.

Les recettes de primes brutes ont à nouveau enregistré une nette hausse de 15,2%, soit de CHF 841 000. Le total des versements au titre des sinistres a atteint CHF 5 206 000, ce qui correspond à une augmentation de 2,1%. La charge pour sinistres en compte propre a enregistré une baisse sensible, à 81,8% (2016: 92,3%). En tenant compte des suppléments pour charges administratives, le produit accuse un résultat technique négatif de CHF 118 000 (2016: négatif CHF 684 000). Après affectation aux provisions techniques nécessaires d'un montant de CHF 572 000 (2016: CHF 783 000), la perte s'élève à CHF 572 000 (2016: perte CHF 1 164 000).

## Produit de l'activité d'assurance

Selon le compte de résultat, le total des primes en compte propre s'élève à CHF 31 015 000 (2016: 30 457 000), ce qui correspond à une hausse de 1,8%. Les paiements pour sinistres en compte propre accusent une hausse de 0,9%, soit de CHF 205 000, par rapport à l'exercice précédent, pour s'établir à CHF 23 922 000. En tenant compte de la constitution des provisions techniques nécessaires à hauteur de CHF 1 395 000 (2016: dissolution CHF 376 000), l'activité assurance enregistre un produit total de CHF 5 627 000 (2016: CHF 7 045 000).

### Activités des agences/Courtage

Les recettes des activités des agences/courtage ont baissé de CHF 52 000, à CHF 1 070 000. Les recettes des activités des agences/courtage sont restées au niveau de l'année précédente, à raison de CHF 726 000; celles réalisées avec des produits de Allianz et Helsana sont en hausse de CHF 36 000. Les commissions versées aux courtiers externes s'élèvent à CHF 206 000.

### Autres produits

En ce qui concerne les titres, nous avons réalisé une performance conforme à notre capacité de risque, à des valeurs boursières 3,1%. Conformément à la méthode d'amortissement des charges prescrite par la loi, les obligations sont inscrites au bilan, ce qui signifie que la différence entre la valeur d'acquisition et la valeur de remboursement (valeur nominale) doit être répartie à montants égaux en amortissements ou en valorisations sur la durée de validité résiduelle à la date du bilan; les obligations ne sont ainsi pas soumises à des fluctuations des cours. Le rendement cumulé des titres atteint CHF 5 707 000 (2016: CHF 2 995 000). Les réserves de fluctuation de valeur n'ont pas été modifiées. En tenant compte des charges de financement et des amortissements, le produit immobilier atteint CHF 2 477 000 (2016: CHF 2 483 000). Les charges de financement comprennent notamment la rente du droit de superficie en application du contrat de droit de superficie avec l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Les biens immobiliers de rapport ont réalisé un rendement net réjouissant de 6,0% – avec un taux de location dépassant 98,5% (2016: 99,6%). Les «autres produits» s'élèvent ainsi à CHF 8 312 000 (2016: CHF 5 569 000).

### Produit total

Grâce au produit réjouissant des activités d'assurance et des agences/courtage et aux bons rendements des placements, l'Assurance des métiers Suisse a réalisé un produit total de CHF 15 009 000 (2016: CHF 13 796 000).

### Autres charges

Par rapport à la période précédente, les charges de bouclage et administratives ont augmenté de 6,9%, soit de CHF 719 000, pour s'établir à CHF 11 012 000. Les amortissements techniques sur les investissements ont pesé sur les charges administratives à hauteur de CHF 959 000 (2016: CHF 852 000). Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 578 000 (2016: CHF 7 220 000). À la suite d'une augmentation des charges nettes pour la gestion de l'assurance de CHF 663 000, le taux de charges administratives de l'activité d'assurance a augmenté, malgré la hausse des primes nettes de 1,6 point à un niveau toujours excellent de 18,7%.

Au vu des bases de calcul qui entreront en vigueur au cours des deux à trois prochaines années (baisse du taux d'intérêt technique sur les capitaux de couverture des rentes), nous avons alimenté les provisions pour fluctuations LCA de CHF 4 090 000 supplémentaires.

En raison du calcul mathématique, des provisions pour sinistres à régler (ULAE) ont dû être constituées pour un montant de CHF 258 000, CHF 150 000 ayant été affectés au fonds de prévention. Au total, les «autres charges» s'élèvent à CHF 11 999 000 (2016: CHF 10 139 000).

### Excédent

L'excédent avant bouclage s'élève à CHF 3 010 000 (2016: 3 657 000) au cours de l'exercice sous revue. Le solide résultat de l'activité centrale et les bons rendements des placements ont conduit le Conseil d'administration à autoriser le versement de ristournes aux membres pour un montant de CHF 3 000 000. Le bénéfice porté au bilan s'élève ainsi à CHF 10 000 (2016: CHF 7 000).

### Commentaires sur le bilan

Principalement en raison de la progression de la valeur des titres conditionnée par le marché, le total du bilan a augmenté de 2,6% au cours de l'exercice sous revue, pour s'établir à CHF 205 993 000 (pages 20 et 21). Avec des fonds propres de CHF 12 220 000, le taux d'autofinancement s'élève à 5,9%. Les capitaux extérieurs étaient intégralement couverts par les actifs immobilisés (aux valeurs de liquidation/cession). Au total, les provisions techniques représentent CHF 153 931 000 (2016: CHF 148 422 000).

Le Test suisse de solvabilité (SST) réalisé en 2017 atteste que l'Assurance des métiers Suisse jouit toujours d'une bonne substance financière; dans l'exercice considéré, son taux de couverture était de 134,9% (2016: 135,4%). Le léger recul estimé par calcul actuariel est principalement à rapporter à un risque d'assurance et de marché accru et à un recul du risque de run-off. L'entreprise est toujours en mesure de garantir tous les risques calculés (risques d'assurance et risques découlant des placements financiers) avec le capital-risque nécessaire. Le montant théorique des avoirs liés est en tout temps couvert par des actifs immobilisés correspondants. Toutes les prescriptions édictées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA ont été satisfaites. Le taux immobilier pour l'exercice sous revue représente 30,7% (avec des investissements en placements directs uniquement).

## Proposition à l'assemblée générale

Le conseil d'administration propose à la 116<sup>e</sup> assemblée générale du 16 mai 2018 d'utiliser comme suit le bénéfice au bilan de CHF 21 470.20 obtenu après les écritures de clôture proposées (voir compte de résultat d'exploitation, page 17) et composé du report de l'exercice précédent de CHF 11 408.40 et du bénéfice de l'exercice 2017 de CHF 10 061.80:

Affectation aux réserves libres	CHF 20 000.00
Report à compte nouveau	CHF 1 470.20

16

## Remarques finales

Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué aux résultats réjouissants de l'exercice écoulé, en particulier l'ensemble de nos collaborateurs. Nos remerciements vont également aux membres et aux assurés pour leur fidélité et leur coopération partenariale.

Avec nos cordiales salutations

Au nom de la direction  
Heinz Grieder, directeur

Au nom du conseil  
Ueli Gerber, président  
Walti Reif, vice-président

# Compte de résultat d'exploitation

En milliers de CHF	2017	2016	2015	2014
<b>1. Assurances accidents</b>				
Primes nettes encaissées	21 813	22 108	21 991	22 217
Produit total net des primes	21 813	22 108	21 991	22 217
Paielements nets pour sinistres	17 515	17 149	19 391	17 177
Diverses charges de l'assurance accidents	66	67	90	104
Constitution/(-)Dissolution de provisions	547	-582	-724	494
Total net des charges pour sinistres	18 128	16 634	18 757	17 775
<b>Produit net des assurances accidents</b>	<b>3 685</b>	<b>5 474</b>	<b>3 234</b>	<b>4 442</b>
<b>2. Assurances choses</b>				
Primes nettes encaissées	2 837	2 825	2 800	2 722
Produit total net des primes	2 837	2 825	2 800	2 722
Paielements nets pour sinistres	1 201	1 470	1 160	1 560
Diverses charges de l'assurance choses	1	1	0	0
Constitution/(-)Dissolution de provisions	394	-577	752	-21
Total net des charges pour sinistres	1 596	894	1 912	1 539
<b>Produit net des assurances choses</b>	<b>1 241</b>	<b>1 931</b>	<b>888</b>	<b>1 183</b>
<b>3. Assurance indemnités journalières en cas de maladie</b>				
Primes nettes encaissées	6 365	5 524	4 882	4 350
Produit total net des primes	6 365	5 524	4 882	4 350
Paielements nets pour sinistres	5 206	5 097	4 516	4 189
Diverses charges de l'assurance d'IJ en cas de maladie	4	4	1	1
Constitution/(-)Dissolution de provisions	454	783	51	2 171
Total net des charges pour sinistres	5 664	5 884	4 568	6 361
<b>Produit net de l'assurance indemnités journalières en cas de maladie</b>	<b>701</b>	<b>-360</b>	<b>314</b>	<b>-2 011</b>
<b>4. Produit total des activités d'assurance</b>	<b>5 627</b>	<b>7 045</b>	<b>4 436</b>	<b>3 614</b>
<b>5. Produit des activités d'agence/de courtage</b>	<b>1 070</b>	<b>1 122</b>	<b>1 187</b>	<b>1 173</b>
<b>6. Autres produits</b>				
Produit net des titres	5 707	2 995	2 490	4 341
Immobilier net	2 477	2 483	2 212	1 753
Réserve pour fluctuation des titres	0	0	0	3 100
Vente d'actifs immobilisés	0	0	87	9
Autres intérêts, divers	128	151	141	133
Provisions pour pertes sur créances	0	0	0	0
<b>Total des autres produits</b>	<b>8 312</b>	<b>5 629</b>	<b>4 930</b>	<b>9 336</b>
<b>7. Produit total</b>	<b>15 009</b>	<b>13 796</b>	<b>10 553</b>	<b>14 123</b>
<b>8. Autres charges</b>				
Frais de conclusion et charges administratives	11 012	10 293	10 057	10 647
Impôts directs	163	2 794	21	107
./. Majoration des frais administratifs LAA	-3 674	-3 425	-3 400	-3 424
Provisions pour fluctuations LAA	4 090	0	0	0
Amortissements sur actifs immobilisés	0	0	31	1 000
Divers fonds/ULAE/OLAA 11	408	477	337	1 280
<b>Total des autres charges</b>	<b>11 999</b>	<b>10 139</b>	<b>7 046</b>	<b>9 610</b>
<b>9. Excédent avant écritures de clôture</b>	<b>3 010</b>	<b>3 657</b>	<b>3 507</b>	<b>4 513</b>
<b>10. Ristournes aux membres</b>	<b>-3 000</b>	<b>-3 650</b>	<b>-3 500</b>	<b>-3 500</b>
<b>11. Résultat porté au bilan</b>	<b>10</b>	<b>7</b>	<b>7</b>	<b>1 013</b>

# APPRO FONDIS SEMENT

Nous allons au fond des choses. C'est pourquoi nous nous engageons en faveur de la sécurité de votre entreprise et de celle de vos collaborateurs sur le lieu de travail, et promovons des mesures préventives appropriées, y compris dans le cadre des loisirs. La prévention est une démarche plus durable et moins onéreuse que l'indemnisation financière de dommages coûteux. C'est pourquoi nous répondons à vos préoccupations avec équité et sens de la mesure.

**Gröbschi** Bienne-Seeland

**Bätzi** Bas-Valais

**Bütschgi** Zurich

**Gröitschi** Berne/Fribourg

**Gäggi** Brienz

**Bixi** Schaffhouse

**Grübschi** Oberland bernois

**Gigetschi** Soleure

**Bitzgi** Saint-Gall/Thurgovie

**Huusi** Valais

**Güegi** Bâle

**Gütschi** Pays de Glaris

**Butschgi** Grisons

**Butz** Scuol/Samnaun

**Bäck** Schwyz

**Trognon** Romandie

**Picul** Tessin





# Bilan au 31 décembre 2017 *Passif*

En CHF	Annexe	31.12.2017	31.12.2016
<b>Provisions techniques</b>			
Reports de primes		1 979 889.40	
Assurance accidents privée		3 274 350.00	
Assurance choses		1 289 400.00	
Assurance épidémie		25 700.00	
Assurance indemnités journalières en cas de maladie		4 520 000.00	
Provisions pour fluctuations LCA		1 929 150.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)		27 200 100.00	
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)		88 840 008.95	
Provisions pour fluctuations LAA		13 201 049.00	
Assurance facultative		17 565.15	
Fonds de compensations du renchérissement		6 881 472.00	
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	3	153 930 564.50	148 422 194.90
<b>Autres provisions</b>			
Fonds de rénovation des biens immobiliers		1 258 046.10	
Contributions à la prévention des accidents		768 058.90	
Fonds à disposition		232 483.75	2 072 075.35
<b>Dettes portant intérêts</b>			
		25 103 000.00	25 419 000.00
<b>Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>			
	4	4 831 793.05	3 477 414.40
<b>Autres passifs</b>			
Ristournes aux membres		3 041 014.50	3 650 496.50
<b>Autres engagements</b>			
		581 312.35	667 157.30
<b>Passifs de régularisation</b>			
		4 026 229.15	4 765 476.05
<b>Total capitaux étrangers</b>			
		<b>193 772 502.30</b>	<b>188 473 814.50</b>
<b>Capital social (capital minimum prescrit par la LSA)</b>			
	5	8 000 000.00	8 000 000.00
<b>Réserve légale issue des bénéfices</b>			
	5	4 148 644.60	4 148 644.60
<b>Réserve facultative issue des bénéfices</b>			
		71 470.20	61 408.40
Réserves libres	5	50 000.00	0.00
Report de bénéfice	5	11 408.40	54 775.30
Bénéfice de l'exercice	5	10 061.80	6 633.10
<b>Total des capitaux propres</b>			
		<b>12 220 114.80</b>	<b>12 210 053.00</b>
<b>Total du passif</b>			
		<b>205 992 617.10</b>	<b>200 683 867.50</b>

# Compte de résultat 2017

22

En CHF	Annexe	2017	2016
Primes brutes encaissées		36 241 641.75	35 426 791.95
Part réassureurs		-1 359 573.70	-1 329 505.20
<b>Primes pour propre compte</b>		<b>34 882 068.05</b>	<b>34 097 286.75</b>
Modification des reports de primes pour propre compte		-3 852.25	-27 725.90
Droits de timbre sur primes		-189 037.70	-186 910.90
<b>Primes gagnées pour propre compte</b>		<b>34 689 178.10</b>	<b>33 882 649.95</b>
Autres recettes des opérations d'assurances		0.00	0.00
<b>Total revenus techniques d'assurances</b>		<b>34 689 178.10</b>	<b>33 882 649.95</b>
Paiements bruts pour sinistres		-24 200 660.10	-23 716 400.45
Part réassureurs		279 021.60	0.00
<b>Paiements pour sinistres, propre compte</b>		<b>-23 921 638.50</b>	<b>-23 716 400.45</b>
Modification des provisions techniques pour propre compte	6	-5 742 794.00	-1 767.75
<b>Charges pour sinistres, propre compte</b>		<b>-29 664 432.50</b>	<b>-23 718 168.20</b>
Frais de conclusion et charges administratives		-11 011 827.90	-10 293 594.40
<b>Frais de conclusion et charges administratives pour propre compte</b>		<b>-11 011 827.90</b>	<b>-10 293 594.40</b>
Autres charges techniques d'assurances pour propre compte		-277 385.05	-190 536.30
<b>Total charges des opérations d'assurances</b>		<b>-40 953 645.45</b>	<b>-34 202 298.90</b>
Produits des placements	7	12 991 775.45	16 143 216.35
Charges des placements	8	-4 664 092.85	-10 435 651.95
<b>Résultat des placements</b>		<b>8 327 682.60</b>	<b>5 707 564.40</b>
Autres produits financiers		88 034.35	622 791.90
Autres charges financières		-103 748.90	-700 755.00
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>2 047 500.70</b>	<b>5 309 952.35</b>
Autres produits		1 275 935.95	1 240 290.40
Autres charges		-3 150 000.00	-3 750 000.00
Produits extraordinaires		0.00	0.00
Charges extraordinaires		0.00	0.00
<b>Bénéfice de l'exercice avant impôts</b>		<b>173 436.65</b>	<b>2 800 242.75</b>
Impôts directs		-163 374.85	-2 793 609.65
<b>Bénéfice de l'exercice après impôts</b>		<b>10 061.80</b>	<b>6 633.10</b>

## Compte des flux de trésorerie

En CHF	2017	2016
Bénéfice de l'exercice	10 061.80	6 633.15
Bénéfices(-)/Pertes réalisés sur:		
Titres	-4 404 051.75	-924 490.95
Plus-values(-)/Amortissements sur:		
Immobilisations corporelles	344 349.25	332 362.75
Titres	-1 140 073.00	-1 810 222.00
Biens immobiliers	112 000.00	42 000.00
Immobilisations incorporelles	614 228.35	519 536.70
Augmentation/Diminution de:		
Créances résultant d'opérations d'assurances	39 668.05	-29 238.05
Autres créances / Autres actifs	104 515.15	36 932.55
Actifs de régularisation	150 121.05	-176 236.45
Provisions techniques	5 508 369.60	224 489.00
Provisions non techniques	186 513.40	-355 846.70
Engagements résultant d'opérations d'assurances	1 354 378.65	-1 356 555.55
Ristournes aux membres	-609 482.00	146 751.50
Autres engagements	-85 844.95	84 464.25
Passifs de régularisation	-739 246.90	2 667 730.95
<b>Flux de trésorerie résultant des activités commerciales</b>	<b>1 445 506.70</b>	<b>-591 688.90</b>
Achat(-)/Vente de:		
Immobilisations corporelles	-61 491.45	-106 543.15
Titres	2 000 000.00	0.00
Biens immobiliers	-58 824.00	0.00
Participations/Prêts	-160 000.00	-60 000.00
Immobilisations incorporelles	-158 907.65	-315 192.65
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités d'investissement</b>	<b>1 560 776.90</b>	<b>-481 735.80</b>
Hypothèques/Avances	-316 000.00	-316 000.00
<b>Flux de trésorerie résultant d'activités de financement</b>	<b>-316 000.00</b>	<b>-316 000.00</b>
<b>Variations des liquidités</b>	<b>2 690 283.60</b>	<b>-1 389 424.70</b>
Total liquidités en fin d'année précédente	1 229 779.40	2 619 204.10
Variation des liquidités	2 690 283.60	-1 389 424.70
<b>Total liquidités en fin d'exercice</b>	<b>3 920 063.00</b>	<b>1 229 779.40</b>

# ESPRIT D'ÉQUIPE

C'est uniquement parce que nous formons une équipe que nous sommes en mesure d'offrir des performances optimales à nos clients et à nos partenaires commerciaux. Nous entretenons ainsi des équipes interdisciplinaires et favorisons un esprit d'équipe sain. Notre objectif est de travailler main dans la main, de nous motiver mutuellement, de respecter les points forts de chacune et de chacun, et de mettre nos intérêts au service de vos préoccupations. Ainsi, avec vous, nous formons une équipe solide.

**Äbes** Appenzell

**Ambeese** Fribourg/Grisons

**Bääramsle** Bâle-Campagne

**Ambixli** Oberland zurichois

**Wurmöisle** Rafz/Oberland Zurichois

**Hambeissi** Lucerne

**Uubäisse** Saint-Gall du sud/Vallée de Tamina

**Uuwaisse** Sargans

**Oobäisse** Prättigau

**Immesse** Rheineck

**Umbeise** Argovie

**Hambitzgi** Zurich

**Ampeise** Soleure

**Wurmbaasle** Thurgovie

**Oomeisele** Laufental

**Fourmis** Romandie

**Furmiic** Tessin



# Annexe au 31 décembre 2017

## Généralités

Lorsqu'ils ne sont pas imposés par la loi, les principes d'évaluation majeurs qui ont été appliqués sont décrits ci-après. Il convient de noter que la possibilité de constitution et dissolution de réserves latentes est exploitée afin d'assurer la pérennité de la prospérité de l'entreprise.

## Biens immobiliers

26 Les biens immobiliers de rendement sont évalués à leur valeur d'acquisition, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications.

## Titres

Les titres à revenus fixes sont évalués selon la méthode linéaire d'amortissement des coûts, compte tenu des obligations techniques et relatives aux autorités de surveillance.

Les autres titres sont évalués à leur cours officiel au jour de clôture du bilan.

Une réserve pour fluctuation (correctif de valeur) est déduite afin de tenir compte des variations de cours.

## Prêts

Les prêts sont comptabilisés à leur valeur nominale. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## Immobilisations corporelles

L'évaluation des immobilisations corporelles s'effectue à la valeur d'acquisition ou de production, sous déduction d'amortissements déjà effectués et d'éventuelles rectifications. Les valeurs comptables sont vérifiées et corrigées au besoin en présence d'indices d'une éventuelle surévaluation.

## Immobilisations incorporelles

Des immobilisations incorporelles que nous avons nous-mêmes produites (principalement des logiciels) sont activées et amorties de manière linéaire. En présence d'indices d'une éventuelle surévaluation, les valeurs comptables sont contrôlées et soumises au besoin à un ajustement de valeur.

## L'entreprise

Une société coopérative d'assurance dont le siège est Sihlquai 255, 8005 Zurich, existe sous le nom de Coopérative des Assurances-Bouchers depuis 1902. Dans ses activités courantes, l'entreprise recourt à la raison sociale d'Assurance des métiers Suisse (AMS) et à des prestations de courtage.

## Personnel à plein temps

En moyenne annuelle, le nombre de personnes employées à plein temps n'a pas changé par rapport à l'exercice précédent et se situait toujours à 50 dans l'exercice considéré. Les charges de personnel se sont élevées à CHF 7 578 379 (2016: CHF 7 220 145).

## Participations

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 150 000 de la société fairsicherungsberatung domiciliée Holzikofenweg 22, 3007 Berne.

L'AMS détient une participation de 100% du capital social de CHF 100 000 de la société MD Broker AG, domiciliée Sihlquai 253, 8005 Zurich.

**Opérations de leasing**

Il n'existe pas de solde résultant d'engagements dans le cadre de leasings assimilables à des contrats d'achat ou d'autres opérations de leasing.

**Engagements**

Aucun engagement n'existait à l'égard de la caisse de pension au jour de clôture du bilan (2016: CHF 85 749).

**Sûretés/Transfert de propriété à titre de garantie**

7 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 1<sup>er</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

2 cédules hypothécaires nominatives de CHF 2,0 millions chacune en 2<sup>e</sup> rang, datées du 11.05.1999 et imputables au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédula hypothécaire de registre nom. de CHF 4,3 millions en 3<sup>e</sup> rang, datée du 04.06.2013 et imputable au Registre foncier de Zurich-Aussersihl (No cat. 6732).

1 cédula hypothécaire de registre nom. de CHF 3,6 millions en 2<sup>e</sup> rang, datée du 12.12.2012 et imputable au Registre foncier de Zurich-Industrie.

**Passifs éventuels**

Il n'existe, ni juridiquement ni dans les faits, aucun engagement pour lequel une sortie de fonds est jugée soit improbable soit dont le montant ne peut être estimé de manière fiable.

**Produits et charges exceptionnels, uniques ou aperiodiques**

Augmentation des provisions pour fluctuations LCA à la suite de la modification des bases de calcul légales CHF 4 090 000.

CHF 100 000 au total ont été affectés au fonds de prévention.

**Dettes à long terme portant intérêts, dont l'échéance se situe:**

à un an: CHF 13,5 millions

entre un et cinq ans: néant

à plus de cinq ans: hypothèque à taux fixe, CHF 11,6 millions, échéance au 20.02.2023

**Droits de participation pour le personnel et les membres du conseil d'administration**

Il n'existe pas de droits spécifiques de participation ou d'options sur de tels droits pour les organes d'administration ou le personnel.

**Honoraires de l'organe de révision:**

Une somme de CHF 103 832 a rémunéré des prestations en matière de révision (2016: CHF 85 072).

**Événements majeurs postérieurs à la date du bilan**

Aucun événement de ce genre n'est intervenu à notre connaissance.

En CHF

28

	2017	2016
<b>1 Autres placements de capitaux</b>		
Compte courant	45 738	3 306 655
Hedge funds	0	81 297
Fonds alternatifs	0	44
Or physique	4 467 861	4 168 636
Fonds d'obligations	0	167 367
<b>Autres placements de capitaux</b>	<b>4 513 599</b>	<b>7 724 000</b>
<b>2 Créances résultant d'opérations d'assurances</b>		
Assurés	173 058	225 742
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/Prêts non consolidés	73 524	60 508
<b>Créances résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>246 582</b>	<b>286 250</b>

En CHF

<b>3 Provisions techniques 2017</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Part réassureurs</b>	<b>Montant pour propre compte</b>
Reports de primes	1 979 889	0	1 979 889
Assurance accidents privée	3 274 350	0	3 274 350
Assurance choses	1 289 400	0	1 289 400
Assurance épidémie	25 700	0	25 700
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 520 000	0	4 520 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 929 150	0	1 929 150
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	27 200 100	0	27 200 100
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 840 009	0	88 840 009
Provisions pour fluctuations LAA	13 201 049	0	13 201 049
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	6 881 472	0	6 881 472
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 771 880	0	4 771 880
<b>Provisions techniques</b>	<b>153 930 565</b>	<b>0</b>	<b>153 930 565</b>

<b>3 Provisions techniques 2016</b>	<b>Montant brut</b>	<b>Part réassureurs</b>	<b>Montant pour propre compte</b>
Reports de primes	1 983 742	0	1 983 742
Assurance accidents privée	3 543 700	0	3 543 700
Assurance choses	945 200	0	945 200
Assurance épidémie	11 000	0	11 000
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	4 320 000	0	4 320 000
Provisions pour fluctuations LCA	1 810 498	0	1 810 498
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	26 776 600	0	26 776 600
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	88 442 938	0	88 442 938
Provisions pour fluctuations/vieillessement LAA	8 952 670	0	8 952 670
Assurance facultative	17 565	0	17 565
Fonds de compensation du renchérissement	7 104 794	0	7 104 794
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	4 513 488	0	4 513 488
<b>Provisions techniques</b>	<b>148 422 195</b>	<b>0</b>	<b>148 422 195</b>

# PARTE NARIAT

La présence à vos côtés de partenaires solides est essentielle pour votre réussite comme pour la nôtre. C'est pourquoi nous sommes adossés à de puissantes associations professionnelles. Dans le cadre d'un véritable dialogue, nous élaborons des solutions parfaitement adaptées à votre branche et à votre entreprise. Et parce qu'il faut être deux pour former un partenariat, nous accordons une valeur toute particulière à ce principe – et ce depuis 1902.

**Zwo** Berne  
**Zwöi** Soleure  
**Zwoo** Oberland zurichoïis/Haute-Argovi  
**Zwei** Valais  
**Zwai** Zurich  
**Zwöi** Lucerne  
**Zwäi** Engadine  
**Zwee** Argovie  
**Zwaa** Thurgovie  
**Zwüü** Oberland bernois  
**Zwoa** Saint-Gall/Vallée du Rhin  
**Zwoää** Appenzell  
**Zwöö** Fribourg  
**Zwäi** Uri  
**Deux** Romandie  
**Düü** Tessin



<b>4 Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Assurés (primes payées d'avance)	4 831 793	3 477 414
Agents et intermédiaires	0	0
Compagnies d'assurance	0	0
Participations/prêts non consolidés	0	0
<b>Engagements résultant d'opérations d'assurances</b>	<b>4 831 793</b>	<b>3 477 414</b>

<b>5 État des fonds propres 2017</b>	<b>Situation au 31.12.2017</b>	<b>Bénéfice 2017</b>	<b>Répartition du bénéfice 2016</b>	<b>Situation au 31.12.2016</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		0	4 148 645
Réserves libres	50 000		50 000	0
Report de bénéfice	11 408		-43 367	54 775
Bénéfice de l'exercice	10 062	10 062	0	6 633
<b>Total</b>	<b>12 220 115</b>	<b>10 062</b>	<b>6 633</b>	<b>12 210 053</b>

<b>5 État des fonds propres 2016</b>	<b>Situation au 31.12.2016</b>	<b>Bénéfice 2016</b>	<b>Répartition du bénéfice 2015</b>	<b>Situation au 31.12.2015</b>
Capital social (capital minimum selon la LSA)	8 000 000			8 000 000
Réserve légale issue des bénéfices	4 148 645		1 508	4 147 137
Report de bénéfice	54 775		6 031	48 745
Bénéfice de l'exercice	6 633	6 633	0	7 538
<b>Total</b>	<b>12 210 053</b>	<b>6 633</b>	<b>7 538</b>	<b>12 203 420</b>

<b>6 Modification des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>2017</b>	<b>2016</b>
Assurance accidents privée	269 350	-169 750
Assurance choses	-344 200	448 300
Assurance épidémie	-14 700	98 500
Assurance indemnités journalières en cas de maladie	-200 000	-590 000
Provisions pour fluctuations LCA	-118 652	-326 719
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de courte durée)	-423 500	-120 500
Assurance accidents obligatoire LAA (prestations de longue durée)	-562 700	1 603 358
Provisions pour fluctuations LAA	-4 090 000	-568 081
Assurance facultative	0	0
Provisions pour sinistres à régler (ULAE)	-258 392	-376 876
<b>Modification des provisions techniques pour propre compte</b>	<b>-5 742 794</b>	<b>-1 768</b>

En CHF

<b>7 Revenus des placements 2017</b>	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 916 973	0	0	3 916 973
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	1 827 588	1 486 247	359 619	3 673 454
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	413 095	3 717 769	455 724	4 586 587
Autres placements	124 982	669 496	7 658	802 136
<b>Revenus des placements</b>	<b>6 295 264</b>	<b>5 873 512</b>	<b>823 000</b>	<b>12 991 775</b>

<b>7 Revenus des placements 2016</b>	Revenus courants	Plus-values/ Bénéfices non réalisés	Bénéfices réalisés	Total
Biens immobiliers	3 911 086	0	0	3 911 086
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	2 240 065	2 777 733	1 359 459	6 377 257
Prêts	12 625	0	0	12 625
Actions	546 952	1 151 296	3 630 013	5 328 260
Autres placements	140 384	244 096	129 508	513 988
<b>Revenus des placements</b>	<b>6 851 112</b>	<b>4 173 125</b>	<b>5 118 980</b>	<b>16 143 216</b>

<b>8 Charges des placements 2017</b>	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Bien immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: – 702 999)	– 1 327 770	– 112 000	0	– 1 439 770
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	– 459 978	– 1 803 791	– 504 679	– 2 768 448
Prêts	0	0	0	0
Actions	– 67 446	– 9 250	0	– 76 696
Autres placements	– 21 265	– 48	– 357 866	– 379 179
<b>Charges des placements</b>	<b>– 1 876 459</b>	<b>– 1 925 089</b>	<b>– 862 545</b>	<b>– 4 664 093</b>

<b>8 Charges des placements 2016</b>	Charges	Amortissements et corrections de valeur	Pertes réalisées	Total
Bien immobiliers (dont intérêts hypothécaires et du droit de superficie: – 705 846)	– 1 385 933	– 42 000	0	– 1 427 933
Participations	0	0	0	0
Titres à revenus fixes	– 711 585	– 2 434 410	– 567 978	– 3 713 972
Prêts	0	0	0	0
Actions	– 65 997	– 3 915 535	– 627 106	– 4 608 638
Autres placements	– 17 860	– 406 600	– 260 649	– 685 109
<b>Charges des placements</b>	<b>– 2 181 374</b>	<b>– 6 798 545</b>	<b>– 1 455 733</b>	<b>– 10 435 652</b>

# Proposition concernant l'emploi du bénéfice/déficit au bilan au 31 décembre 2017

En CHF

2017

2016

**La 116<sup>e</sup> Assemblée générale qui se tiendra le 16 mai 2018 à Zurich aura à disposer du bénéfice/déficit au bilan suivant:**

Bénéfice reporté	11 408.40	54 775.30
Bénéfice/Déficit(-) au cours de l'exercice	10 061.80	6 633.10
<b>Bénéfice/Déficit(-) au bilan</b>	<b>21 470.20</b>	<b>61 408.40</b>

34

**Le Conseil d'administration propose à la 116<sup>e</sup> Assemblée générale l'emploi suivant du bénéfice/déficit au bilan:**

Affectation aux réserves libres	20 000.00	50 000.00
Report au compte nouveau	1 470.20	11 408.40
<b>Bénéfice/Déficit(-) au bilan</b>	<b>21 470.20</b>	<b>61 408.40</b>

# Rapport de l'organe de révision



Building a better  
working world

Ernst & Young SA  
Maagplatz 1  
Case postale  
CH-8010 Zurich

Telephone: +41 58 286 31 11  
Telefax: +41 58 286 30 04  
www.ey.com/ch

A l'Assemblée générale de

la **Coopérative des Assurances-Bouchers, Zurich**

Zurich, le 26 mars 2018

## Rapport de l'organe de révision sur les comptes annuels

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Coopérative des Assurances-Bouchers, comprenant le bilan, le compte d'exploitation, le tableau de financement et l'annexe pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017.

### Responsabilité du Conseil d'administration

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil d'administration. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour fonder notre opinion d'audit.

### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2017 sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

## Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 906 CO en liaison avec l'art. 728 CO et art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Conformément à l'article 906 CO en liaison avec l'article 728a al. 1 chiffre 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que l'utilisation de l'excédent de l'actif de l'exploitation est conforme à la loi suisse et aux statuts et nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

Ernst & Young SA

Rolf Bächler  
Expert-réviseur agréé  
(Réviseur responsable)

Marco Schmid  
Expert-réviseur agréé

Assurance des métiers Suisse  
Sihlquai 255, case postale  
8031 Zurich

T 044 267 61 61  
F 044 261 52 02

info@assurancedesmetiers.ch  
www.assurancedesmetiers.ch

## Les associations de nos corps de métiers:



Union Professionnelle Suisse de la Viande



Association suisse des droguistes



L'association d'optométrie et d'optique



Association des entreprises suisses de services de sécurité



chaussuresuisse



L'Association foto



Union suisse des commerces spécialisés en radio et télévision



ASMAS Sportfachhandel Schweiz  
ASMAS Commerce de sport Suisse

Commerce de sport Suisse

Assurance des métiers Suisse est une marque  
de la Coopérative des Assurances-Bouchers.

### Impressum

Éditeur:  
Assurance des métiers Suisse, Zurich

Réalisation:  
Lieber + Partner, Zurich

Concept et illustrations:  
Daniel Stüdeli, Meilen

Relecture: Helen Gysin, Uster  
Traduction: Syntax AG, Thalwil

Lithographie et impression:  
Ast & Fischer AG, Wabern

État: 31 décembre 2017  
Paraît en français et en allemand

© 2018, Assurance des métiers Suisse